

Note d'orientation

Le ciblage de la pauvreté dans les projets appuyés par le FIDA



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Pourquoi le ciblage est-il nécessaire

La croissance économique globale est nécessaire pour réduire la pauvreté mais ne suffit pas, à elle seule, à garantir l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des populations pauvres. L'expérience du FIDA montre que les inégalités sociales et économiques perdureront ou s'aggraveront à moins que des efforts ciblés ne soient faits pour offrir des opportunités aux populations démunies et modifier les rapports de force inégaux qui contribuent à générer la pauvreté.

Le FIDA s'attache à faire reculer la pauvreté rurale grâce à un développement équitable et ouvert à tous. L'accès des populations rurales pauvres aux différentes ressources – y compris les moyens d'expression et le pouvoir – est très varié, de même que leurs modes de subsistance et leurs stratégies de survie.

Le ciblage, au sens du FIDA

La mesure dans laquelle certaines catégories de personnes – en particulier les plus pauvres et les plus exclues, femmes et hommes indistinctement – bénéficient effectivement d'une initiative donnée d'aide au développement est fonction de facteurs très divers. Elle dépend de l'intérêt que les activités ou les investissements bénéficiant d'un appui présentent pour elles; du temps, des ressources financières, des informations et des connaissances qu'elles ont pour y participer; des rapports de force et du degré d'exclusion sociale; ainsi que de nombreux autres facteurs. En premier lieu, elle est déterminée par le choix et la capacité des personnes de participer plus que par la décision d'une entité extérieure (comme une unité de gestion de projet) établissant qui devrait ou non participer. Toutefois, des incitations et des mesures d'accompagnement peuvent favoriser la participation.

La politique du FIDA en matière de ciblage définit ce dernier, au sens large, comme un ensemble d'actions et de mesures spécialement conçues pour garantir, ou tout au moins renforcer sensiblement, la probabilité que des groupes spécifiques de populations pauvres – femmes et hommes indistinctement – tirent parti d'une initiative de développement appuyée par le Fonds, tout en diminuant le risque que les populations moins pauvres en tirent parti de manière disproportionnée.

Si on la compare à la méthode classique de ciblage faisant appel à des critères d'admissibilité (tels que le niveau de revenu) fixés pour un projet donné, cette approche met davantage l'accent sur l'autociblage issu du choix d'activités et d'investissements adaptés à un groupe cible spécifique, et sur des mesures proactives destinées à renforcer les capacités des groupes cibles à influencer sur les décisions et les flux de ressources. Elle insiste sur les efforts visant à faire participer les personnes qui sont souvent exclues (ou qui s'excluent elles-mêmes) plutôt que sur l'exclusion de celles qui sont considérées comme ne satisfaisant pas aux critères fixés. Une telle approche présente l'avantage de

s'appliquer non seulement à des projets de développement à assise locale mais aussi à des programmes nationaux et à la concertation sur les grandes orientations.

Quel est le groupe cible du FIDA?

Selon la définition que donne son mandat, le FIDA a pour "groupe cible" les populations rurales qui vivent dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les pays en développement. Au sein de ce vaste groupe, le Fonds s'efforce d'atteindre de manière proactive les populations extrêmement pauvres (ainsi que les définit le premier Objectif du Millénaire pour le développement) qui sont à même de tirer parti des activités et des investissements que le Fonds soutient habituellement.

Le FIDA définit comme son groupe cible prioritaire les populations rurales les plus pauvres ayant un potentiel productif, et mesure son efficacité en matière de développement à l'aune des besoins de ces populations. Le Fonds s'efforcera d'aider non seulement les personnes en situation de pauvreté chronique, mais aussi celles qui risquent de sombrer dans la pauvreté et sont vulnérables aux chocs externes.

Un instrument fondamental pour réduire la pauvreté est l'autonomisation des femmes et des hommes afin d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres. La réalisation de cet objectif appellera des actions qui varieront en fonction de l'analyse des causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans un contexte donné. Il s'agira de permettre aux populations les plus pauvres d'avoir accès à des biens de production et aux moyens qui leur permettront de les utiliser. Ces moyens peuvent être des connaissances et des informations, une meilleure capacité d'organisation et un plus grand poids au niveau décisionnel, ou encore des investissements dans l'infrastructure. Les initiatives du FIDA viseront au premier chef, parmi les populations pauvres, les groupes qui sont à même de tirer parti des possibilités qui leur sont offertes par les partenaires et les instruments du FIDA, parce qu'ils ont accès aux actifs, productifs et autres, nécessaires.

Dans certains pays, le FIDA travaillera avec les populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables. Dans d'autres, les populations les plus pauvres se trouveront peut-être hors de la portée des instruments dont dispose le FIDA, et ce seront d'autres organisations ayant un avantage comparatif dans le domaine des secours d'urgence ou de l'aide humanitaire qui seront plus à même de leur venir en aide.

Les groupes cibles du FIDA seront, entre autres, des groupes marginalisés – minorités et peuples autochtones notamment – ayant des besoins particuliers auxquels les activités s'attacheront à répondre. Au sein de chacun des groupes cibles définis, le FIDA se penchera également sur les différences de sexe et d'âge et accordera une

attention particulière aux femmes et aux jeunes, dans une optique d'équité, d'efficacité et d'impact. Une attention spéciale sera accordée aux femmes chefs de famille, qui sont souvent particulièrement défavorisées.

Il sera parfois nécessaire d'inclure des individus plus aisés, en raison de l'interdépendance économique et commerciale ou encore de l'hétérogénéité sociale des organisations locales. Le ciblage de ces individus pourra aussi faire partie d'une stratégie visant à éviter les conflits ou à assurer l'encadrement et promouvoir l'innovation. Dans ces cas-là, leur participation devra être étayée et justifiée, et les risques de monopolisation des avantages devront être suivis avec soin.

Sur le plan géographique, le FIDA continuera à privilégier les zones où les populations pauvres sont particulièrement vulnérables en raison de facteurs extérieurs variés, et où des possibilités économiques existent. Il investira également dans des zones globalement moins pauvres mais où existent des poches de pauvreté importantes et identifiées.

Les programmes et projets du FIDA feront appel à des mécanismes de ciblage spécifiques afin de garantir, lorsque cela est possible, que les membres les plus pauvres des communautés soient atteints. Le principal défi est de faire en sorte que les projets soient ouverts à tous et favorisent l'intégration progressive des populations pauvres, tout en gardant à l'esprit que le FIDA n'est pas chargé de mettre en œuvre des programmes humanitaires, de secours ou sociaux.

La stratégie de ciblage

La politique du FIDA en matière de ciblage définit les grandes étapes ci-après, pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de ciblage:

- analyse de la pauvreté et des moyens de subsistance, différenciée par sexe, au stade de la conception, lors

du démarrage et tout au long de l'exécution

- identification et mise en œuvre d'une stratégie de ciblage
- suivi et évaluation de la performance en matière de ciblage.

Analyse de la pauvreté et des moyens de subsistance, différenciée par sexe

Le préalable indispensable à la conception et à l'exécution de toute stratégie de ciblage est l'identification et la caractérisation de groupes cibles moyennant une analyse de la pauvreté et des moyens de subsistance différenciée par sexe qui utilise les données disponibles, les complète au besoin et prend toujours en compte le point de vue des pauvres, femmes et hommes, et de leurs organisations.

Comprendre les mécanismes de la pauvreté et les modes de subsistance des pauvres en étant attentif aux différences entre hommes et femmes est la condition préalable essentielle pour un ciblage efficace. L'analyse devrait être initialement conduite durant la phase de conception d'un programme ou d'un projet. Elle devrait prendre en compte la diversité parmi les populations pauvres, en considérant ce qu'ils ont et font, ce qui les rend pauvres et comment ils le deviennent ou cessent de l'être. Une telle analyse est d'autant plus significative qu'elle est le fruit d'une écoute des personnes pauvres elles-mêmes et qu'elle prend en compte leurs perceptions de la pauvreté et de la vulnérabilité, sans jamais omettre les différences liées au sexe, à l'origine ethnique ou à l'âge. L'analyse est nécessaire pour une identification préliminaire des groupes cibles et des activités et services qui seront les plus importants pour les différents groupes cibles. Elle permet également de distinguer les facteurs susceptibles de permettre à certains groupes de personnes pauvres, et aux femmes par rapport aux

L'analyse de la pauvreté et des moyens de subsistance

Une analyse de la pauvreté et des moyens de subsistance, réalisée lors de la conception d'un projet appuyé par le FIDA dans les Andes, a débuté par un examen des données secondaires, suivi de réunions, dans la zone de projet, avec les différentes parties prenantes en vue de cerner les stratégies de subsistance locales, y compris les modèles migratoires saisonniers et permanents. Les familles de ruraux pauvres en quête d'emploi, de terres et de marchés disponibles présentent un degré élevé de mobilité. Les réunions ont confirmé que mobilité et migration constituent pour les ruraux pauvres, en particulier les jeunes, des stratégies d'adaptation fondamentales.

Ont participé aux réunions

communautaires les groupements de paysans et autres acteurs, tels que le personnel de santé et les promoteurs de groupes. Des groupes de discussion thématique plus restreints et des réunions informelles dans la rue ou entre ménages voisins ont permis de cerner les stratégies de subsistance de couches de population en général exclues des groupements organisés ou incapables de participer activement aux réunions formelles. Ces couches de population sont constituées de femmes, de jeunes et de paysans sans terre. Les communautés rurales andines comptent un grand nombre de jeunes mères célibataires, peu instruites ou monolingues, qui ne sont pas mariées ou ont été abandonnées par leur partenaire.

Après les visites de terrain, l'équipe a

travaillé afin d'adapter les activités du projet aux besoins et moyens de subsistance spécifiques des groupes cibles, notamment les groupes les plus vulnérables. Les activités destinées aux jeunes étaient les suivantes:

- développement de réseaux entre les migrants et la jeunesse locale afin de lancer de nouvelles initiatives productives
- fourniture d'une assistance technique afin d'améliorer la mobilité et de renforcer l'employabilité des jeunes migrants pauvres
- organisation d'une formation à l'intention des jeunes femmes monolingues dans les domaines de l'alphabétisation fonctionnelle, de l'éducation sanitaire et du renforcement de l'estime de soi.

hommes, de participer à un programme ou projet donné et d'en bénéficier. Ces facteurs seront également pris en compte lors de la conception d'une stratégie de ciblage.

L'analyse initiale de la pauvreté et des moyens de subsistance s'appuiera généralement sur les multiples informations disponibles provenant de sources secondaires; sur des entretiens avec des femmes et des hommes ruraux, en général au moyen de la méthodologie de l'évaluation rurale participative; et sur des interviews semi-structurées et des discussions de groupe avec des informateurs clés.

Identification et mise en œuvre des mesures de ciblage

La stratégie de ciblage d'un programme ou d'un projet se définit par l'ensemble des mesures prises afin de permettre aux groupes cibles identifiés de participer aux activités et ressources du projet et d'en tirer parti. Cette stratégie doit être flexible pour pouvoir effectuer tous les ajustements nécessaires en matière de ciblage sur la base des actualisations périodiques de l'analyse de la pauvreté et des moyens de subsistance et du retour d'information des activités de suivi.

Une stratégie de ciblage doit comprendre l'intégralité ou une partie des mesures et méthodes suivantes:

Ciblage géographique – il est effectué sur la base de données relatives à la pauvreté ou d'indicateurs indirects afin d'identifier, pour des programmes ou projets à assise locale, les zones géographiques présentant une forte concentration de pauvres.

Mesures d'autociblage – elles garantissent que les biens et services offerts par un programme ou projet correspondent aux priorités ainsi qu'aux capacités financières et humaines et aux stratégies de subsistance des groupes cibles identifiés, mais elles présentent probablement un intérêt moindre pour les populations mieux loties.

Mesures de facilitation – elles comprennent des mesures visant à créer et maintenir un environnement politique et opérationnel favorable au ciblage de la pauvreté parmi les partenaires et autres parties prenantes, par exemple en matière de concertation sur les grandes orientations, de sensibilisation et de renforcement des capacités.

Le ciblage dans un projet d'irrigation

En Afrique australe, la stratégie de ciblage d'un projet d'irrigation a été remodelée afin de garantir la prise en compte des populations pauvres et vulnérables. Il est rare que les ménages très pauvres possèdent une parcelle située dans un périmètre d'irrigation. Par ailleurs, ils peuvent être exclus parce qu'ils ne sont pas en mesure de fournir de la main d'œuvre pour les activités de construction, de remise en état et d'entretien, ou il leur est peut être difficile de cultiver leurs parcelles, ou encore ils ne disposent pas des fonds nécessaires pour payer leur cotisation et

leur redevance foncière et acheter des intrants agricoles.

Afin de surmonter ces obstacles, le projet a introduit toute une gamme de petits systèmes d'irrigation, relativement peu onéreux et sans barrières importantes à l'entrée (cotisations et contribution sous forme de travail). La conception du projet a été élargie afin d'inclure des activités présentant un intérêt pour les ménages les plus pauvres, y compris ceux qui n'ont pas accès à la terre irrigable. Ces activités comprenaient la récolte des eaux de pluie à des fins agricoles et un programme de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre. La stratégie

de ciblage veillait à garantir que les ménages les plus démunis, en particulier les femmes, aient la possibilité de participer et soient représentés au sein des principaux organes décisionnels en relation avec le projet.

Le programme de travaux publics, dans le cadre duquel les agriculteurs travaillent pendant 20 jours afin de créer ou de réhabiliter un actif communautaire en échange de semences de maïs et d'engrais, a constitué un instrument d'autociblage particulièrement utile. Il a permis aux agriculteurs pauvres de travailler pour obtenir les intrants agricoles qu'ils n'auraient pu, autrement, se permettre.

La promotion d'un environnement porteur

Dans les Andes, un projet impulsé par la communauté prouve que la clarté et la transparence des procédures décisionnelles pour la sélection des bénéficiaires sont des facteurs essentiels pour promouvoir la participation de groupes en général exclus par des groupes plus puissants. Le projet préconise des appels d'offres publics où les groupes d'agriculteurs présentent leurs projets d'activité et entrent en compétition pour obtenir un financement. Des "règles du jeu" claires et

transparentes garantissent le contrôle social et instaillent la confiance et la motivation chez les groupes vulnérables qui croient parfois que "les projets de développement sont réservés aux mieux lotis". Lorsque les personnes vulnérables constatent que les comités de sélection du projet sont composés de membres indépendants et que toutes les procédures et transactions sont licites et publiques, elles prennent confiance et peuvent ainsi participer au projet.

Pour garantir une gestion transparente et responsable des fonds, les organisations sont tenues de rendre

publics leurs états de frais pendant les six mois suivant la réception des fonds. La participation des populations pauvres et vulnérables est encore renforcée par la fourniture d'un appui technique aux agriculteurs, en particulier aux femmes pauvres illettrées, afin de les aider à présenter leurs propositions sous une forme simplifiée. Dans l'ensemble, ces mesures ont largement contribué à mettre en place un environnement favorable à des populations généralement exclues des projets et activités communautaires et à dépasser le système traditionnel basé sur le paternalisme et l'assistanat.

Mesures d'autonomisation et de renforcement des capacités-elles comprennent des mesures ciblées de renforcement des capacités et de la confiance en soi visant à autonomiser les populations qui ont habituellement moins de moyens d'expression et de pouvoir, et à les encourager à participer activement aux activités de planification et de prise de décision du programme ou du projet.

Ciblage direct-il englobe des critères d'admissibilité, mis au point et appliqués avec la participation de la communauté lorsque des services ou des ressources sont destinés à des individus ou à des ménages donnés.

Suivi de la performance en matière de ciblage

Au cours de l'exécution d'un programme ou d'un projet, il faut contrôler en permanence qui sont les participants et les bénéficiaires réels, et quelles sont les personnes qui sont exclues et pourquoi (en fonction de la catégorie socioéconomique, du sexe, de l'âge et de l'origine ethnique). Sur la base des enseignements tirés de

l'expérience, on cherchera à définir et mettre en œuvre des moyens plus efficaces de toucher les personnes – femmes ou hommes – "difficiles à atteindre", pour qu'elles puissent bénéficier des activités.

Les instruments de suivi de la performance en matière de ciblage seront intégrés dans toutes les stratégies de ciblage. La pauvreté est un processus dynamique: on peut devenir pauvre et cesser de l'être, et les plus défavorisés sont souvent les moins visibles. Ils peuvent ne pas être repérés lors des analyses initiales. Des évaluations de la pauvreté seront répétées pendant toute la durée d'un programme ou d'un projet afin de pouvoir ajuster le ciblage en conséquence.

L'évaluation de la performance en matière de ciblage devrait être un volet ordinaire du suivi et de l'évaluation participatifs d'un projet. Les outils de l'évaluation rurale participative, tels que le classement en fonction de la richesse et la cartographie sociale, peuvent fournir des indications utiles sur la performance en matière de ciblage. Ainsi, le classement en fonction de la richesse de

L'autonomisation des pauvres

En Inde, un programme mis en œuvre dans une zone tribale prouve que mettre l'accent sur le renforcement institutionnel en faveur des pauvres constitue un facteur déterminant pour atteindre les objectifs de ciblage. Durant les trois premières années, le programme a placé au premier plan les activités d'information et de communication. Des affiches et des brochures illustrant les buts et les activités du programme ont été distribuées dans toute la zone concernée, même dans les villages isolés. Des films numériques ont

été réalisés et des troupes théâtrales traditionnelles, en collaboration avec des ONG locales, ont diffusé le message du programme. Des groupes d'entraide ont été constitués et formés, offrant ainsi des lieux d'échange sur des problèmes de développement local et encourageant l'action collective des femmes.

Des efforts significatifs ont été déployés afin de renforcer le rôle du *gram sabha* (l'assemblée villageoise) en tant que principale instance décisionnelle au niveau de la communauté, et de créer différents comités en liaison avec le programme. Des mesures

d'autonomisation ont été adoptées pour redonner confiance aux populations rurales pauvres et les rendre capables d'exprimer leurs opinions et de prendre part à la prise de décision collective. Le programme est novateur dans la mesure où il offre l'occasion, le temps et l'espace pour renforcer les capacités des populations les plus défavorisées et les autonomiser. Les groupes d'entraide, l'assemblée villageoise et les comités sont, en réalité, des écoles de formation pour les activités d'encadrement et de prise de décision collective.

Le ciblage à assise communautaire

En Afrique de l'Ouest, un projet a mis en place un fonds destiné à des microprojets induits par la demande. Des organisations à assise communautaire (OAC) sélectionnent les bénéficiaires satisfaisant aux conditions requises et leur allouent des ressources. Parmi les principales catégories du groupe cible, les femmes chefs de famille, les jeunes sans emploi, les paysans sans terre et les ménages dont la subsistance dépend essentiellement de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre ont été identifiés comme étant les plus défavorisés. Une composante renforcement des capacités a été remodelée en cours d'exécution afin de

consolider le ciblage, par les OAC, des initiatives en faveur des pauvres et des femmes.

S'agissant des microprojets, la première étape de la procédure décisionnelle a concerné la facilitation, par les OAC, d'un processus préliminaire de discussion et de classement des projets par ordre de priorité. Les comités ont ensuite été chargés d'élaborer des listes de bénéficiaires. Puis une assemblée des OAC a convenu des types de projet et des bénéficiaires, sur la base des critères de sélection fixés.

Préalable essentiel à cette procédure, l'assemblée doit être ouverte à tous et les décisions doivent toutes faire l'objet d'un vote. Afin de garantir que les bénéficiaires sélectionnés répondent aux critères

d'admissibilité requis, des mobilisateurs communautaires rendent visite à chacun des ménages sélectionnés. Si des erreurs de ciblage sont détectées, la liste est remaniée et un nouveau vote est organisé.

Le rôle des mobilisateurs communautaires est également essentiel pour faciliter le débat public et le processus décisionnel. Il semble que le projet soit effectivement parvenu à cibler les pauvres, à travers un processus transparent. De l'avis général, les bénéficiaires ciblés sont les personnes les plus pauvres. Le projet a également contribué à un développement institutionnel favorable aux pauvres, en encourageant la participation des OAC à la définition et à l'application des critères d'admissibilité.

L'ensemble de la population d'une communauté donnée peut être comparé à celui des participants aux activités d'un programme ou projet spécifique. Si la proportion des participants qui sont moins pauvres est considérablement plus élevée que la proportion des moins pauvres dans l'ensemble de la population, il est évident que le ciblage de la pauvreté a échoué. Les conclusions des évaluations rurales participatives devraient être validées lors de discussions de groupe avec le personnel de terrain (vulgarisateurs ou promoteurs de groupes) qui est en contact direct avec la population. Il est important pour eux de comprendre qui, dans les activités de développement, est inclus et qui est exclus (ou s'exclut soi-même), et pourquoi. Outre les informations ventilées par sexe, il conviendrait de disposer, pour chacune des activités, d'un certain nombre de données sur les caractéristiques socioéconomiques de participants tels que les personnes ayant fait l'objet d'une formation ou les bénéficiaires d'un prêt. Lorsque cela est faisable et économiquement possible, des évaluations au moyen d'enquêtes peuvent fournir des informations complémentaires sur le profil socioéconomique des participants. Ces enquêtes peuvent utiliser des indicateurs tels que ceux de l'indice des actifs des ménages appliqué par le FIDA (<http://www.ifad.org/operations/rims/guide/e/part1/e.pdf>), ajoutant ainsi d'autres éléments en rapport avec le contexte spécifique.

Le suivi du ciblage et de l'intégration dans un programme national de vulgarisation et de recherche

En Afrique de l'Ouest, le FIDA cofinance un programme national visant à réformer les services de recherche et de vulgarisation agricoles au profit des petits exploitants. Les organisations de producteurs, à tous les niveaux, sont les principaux acteurs et constituent l'intermédiaire grâce auquel les avantages et les services parviennent aux petits exploitants. Le programme investit énormément dans le renforcement des organisations de producteurs en augmentant leur nombre d'adhérents ainsi qu'en améliorant leur capacité d'organisation et de concertation et, par-dessus tout, leur aptitude à représenter et intégrer les populations les plus démunies.

Dans le cadre du suivi de la performance du projet en matière de ciblage, des exercices de classement en fonction de la richesse ont été

menés dans chaque village afin de déterminer le niveau de pauvreté et les caractéristiques des différents sous-groupes. Trois groupes distincts ont ainsi été identifiés en fonction de leur aptitude à couvrir leurs besoins alimentaires de base et à assurer leur subsistance. Les classifications sont les suivantes: les moins pauvres, les moyennement pauvres et les plus pauvres. Cette dernière catégorie regroupe les personnes en situation d'insécurité alimentaire ne possédant que peu ou pas d'actifs. Dans chaque village, des représentants de chacun de ces groupes ont été interrogés. Il ressort de l'étude de cas que seule une faible proportion du groupe des plus pauvres est exclue des organisations de producteurs, et ce principalement en raison de l'inadéquation des critères et des procédures de sélection. Les plus pauvres ne sont pas en mesure de remplir les conditions requises, qu'il s'agisse de propriété foncière, de force de travail ou d'apport financier.

Le ciblage dans un projet de finance rurale

En Amérique centrale, lors de la mission de conception réalisée dans le cadre d'un projet de finance rurale, l'équipe a proposé de formuler des critères d'admissibilité en fonction des caractéristiques de logement des populations pauvres. Une analyse des conditions de logement, réalisée sur la base de la carte de la pauvreté et de l'évaluation nationale de la pauvreté ainsi que de l'observation directe et en consultation avec les bénéficiaires locaux, a conduit à la définition de trois typologies de logement représentant trois catégories socioéconomiques: les très pauvres, les pauvres et les non-pauvres. Ces typologies ont été utilisées afin d'élaborer un indice du logement, qui a été discuté avec les représentants de la caisse de crédit et testé dans différentes communautés au niveau national.

Le choix des caractéristiques de logement comme indicateur clé de la pauvreté reposait sur un certain nombre de considérations. Il ne fait aucun doute que l'adoption de définitions standards de la pauvreté sur la base des revenus ou des avoirs comme critère d'exclusion ou de sélection des bénéficiaires de services de microfinancement est d'application et de suivi difficiles. Obtenir des renseignements sur les revenus et les actifs nécessite des enquêtes coûteuses et indiscrettes. En revanche, les critères d'admissibilité basés sur des "indicateurs visuels" de la pauvreté tels que les caractéristiques de logement permettent aux responsables de terrain d'identifier rapidement et efficacement les populations pauvres et très pauvres. Les informations recueillies sont relativement fiables et constituent une base pour le suivi des avancées réalisées au fil du temps par les ménages.

La présente note d'orientation est largement inspirée de la Politique du FIDA en matière de ciblage approuvée par le Conseil d'administration en septembre 2006 www.ifad.org/pub/policy/target/targeting_e.pdf, ainsi que de l'expérience acquise sur le terrain et d'études de cas effectuées dans le cadre de l'Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation, cofinancée par le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID).

Personne à contacter au FIDA:

Annina Lubbock
Conseillère technique principale
Spécificités hommes-femmes et ciblage de la pauvreté
Division consultative technique
FIDA
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie
Courriel: a.lubbock@ifad.org



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie
Tél.: +39 06 54591
Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org
www.ruralpovertyportal.org
Août 2009



9 789290 720782